

PAR COURRIEL

Québec, le 7 janvier 2021



**INFORMER**

Monsieur Guy Laliberté  
Directeur  
Division réalisation des projets d'état  
Ville de Québec  
Service de l'ingénierie  
2000, boul. Lebourgneuf, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G2K 0B8  
guy.laliberte@ville.quebec.qc.ca



**CONSULTER**

**Objet : Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



**ENQUÊTER**

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **11 janvier 2021 prochain à 11 h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



**AVISER**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

Questions complémentaires découlant du DQ1.1 et de la 1ère partie de l'audience publique.

**1. Sur la littérature concernant la démonstration scientifique de l'efficacité des enrochements végétalisés.**

Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez mentionné que contrairement aux enrochements durs qui occasionnent la disparition de la plage, les enrochements avec végétalisation pouvaient prévenir cette disparition (M. Mario Heppell, DT2, p. 20). Vous avez affirmé : « C'est la littérature qui le dit » (M. Mario Heppell, DT2, p. 20). La commission vous a demandé de déposer quelques articles qui font état ou qui documentent des cas d'enrochements avec végétalisation qui préviennent la disparition de la plage.



**INFORMER**



**CONSULTER**



**ENQUÊTER**



**AVISER**

En DA7 et en DA7.1, vous avez fourni une série de documents présentant des techniques de végétalisation d'enrochements ou de stabilisation de talus pour des environnements présentant des caractéristiques différentes du site à l'étude. À l'exception de l'exemple de l'Anse Gilmour à Lévis, les exemples présentés étaient réalisés dans des cours d'eau où la marée et les vagues n'étaient pas des paramètres influençant la dynamique des sites de restauration.

Afin de soutenir votre affirmation, veuillez déposer de trois à cinq articles scientifiques ou de synthèse qui font la démonstration, par un suivi, une étude comparative ou d'autres manières reconnues par la science, de la supériorité des enrochements végétalisés par rapport aux enrochements durs pour la préservation des plages ou comme mesure de prévention de la disparition des sédiments au pied de ces enrochements. Ces articles doivent traiter d'expériences réalisées dans des estuaires ou des environnements littoraux exposés aux marées et où des vagues de plus de 1 m atteignent les berges.

## 2. Sur les coûts associés au parc de la Plage-Jacques-Cartier et à la lutte à l'érosion.

Votre réponse à la question 5 du DQ1.1 (p. 10) ne permet pas de comprendre et départager les coûts associés, d'une part, à la gestion, à l'aménagement et à l'entretien du parc et d'autre part, ceux associés à la lutte contre l'érosion. Par ailleurs, vous faites état que les enrochements des tronçons 1 à 3 auraient été mis en place entre 1993 et 2014 (DQ1.1, question 10a, p. 13), ce qui impliquent aussi des coûts d'aménagement.

La commission vous demande donc d'être plus précis. Ainsi :

- a. Pour la période 2002-2020, veuillez compléter le tableau suivant :

Année	Coûts associés à l'aménagement et à l'entretien du parc excluant la part pour lutter contre l'érosion			Coûts associés à la lutte contre l'érosion seulement		
	Salaire	Entretien	Matériel	Coûts	Nombre d'interventions	Nature des interventions
2002						
2003						
Etc. jusqu'en 2020						

- b. Veuillez définir les catégories Salaire, Entretien et Matériel que vous avez utilisé pour répondre à la question 5 du DQ1.1.
- c. Veuillez préciser ce qui est inclus dans les multiples interventions annuelles indiquées à votre réponse à la question 5 du DQ1.1 en rapport avec la lutte contre l'érosion.

## 3. Sur la variation interannuelle de la superficie des herbiers.

Au DQ1.1, en réponse à la question 18 (p. 23), vous mentionnez au sujet des herbiers que « ceux de la Plage Jacques-Cartier apparaissent stables en superficie et localisation au fil des ans. » Comment êtes-vous arrivé à cette conclusion? La commission vous demande d'en faire la démonstration sur un horizon de 20 ans, soit pour la période 2000-2020.